BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom.....
Prénom.....
Fonction.....
Cabinet/ Organisme.....
Barreau.....
Adresse.....
.....
Téléphone.....
Télécopie.....
E-mail.....

Numéro de TVA fugurant sur votre déclaration fiscale **(impératif)**
Assujetti à la TVA en tant que personne physique
Numéro de TVA en cette qualité
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (11 chiffres)
Assujetti à la TVA en tant que personne morale :
Numéro de TVA en cette qualité
FR _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ (11 chiffres)

☐ Non Assujetti à la TVA

Entretiens Communautaires
« Le droit pénal européen »
Vendredi 24 avril 2009

Participation aux frais par personne : 175 euros TTC**

Avocat-stagiaire : 135 euros TTC**

Elève-avocat : 115 euros TTC**

Nos formations bénéficient d'une prise en charge par le FIFPL (pour de plus amples informations nous contacter)

Inscription sur notre site www.dbfbruxelles.eu ou par envoi du présent bulletin par fax au 00 32 2 230 62 77 ou par courrier à: Délégation des Barreaux de France, 1 Avenue de la Joyeuse Entrée, B-1040 Bruxelles.

Modalité de Paiement :par virement bancaire (nous contacter) ou par paiement en ligne sur notre site www.dbfbruxelles.eu.

L'inscription ne sera effective qu'à reception du réglement.

*Cette date est indicative. La Délégation des Barreaux de France se réserve le droit de la modifier.
**30% de la participation en cas d'annulation signalée moins d'une semaine avant la manifestation. En cas d'annulation non signalée ou signalée moins de 48 h avant la date de la manifestation, la totalité de la participation sera conservée.

NOS MANIFESTATIONS

ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES

12 juin - Droit européen de l'environnement

9 octobre - Droit européen de la consommation

20 novembre - Droit de la concurrence

Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, 1 - B-1040 Bruxelles
Tél : 0032 2 230 83 31 - Fax : 0032 2 230 62 77
valerie.haupert@dbfbruxelles.eu - www.dbfbruxelles.eu

« ENTRETIENS COMMUNAUTAIRES »

LE DROIT PENAL EUROPEEN

VENDREDI 24 AVRIL 2009

DÉLÉGATION DES BARREAUX DE FRANCE

LE DROIT PENAL EUROPEEN

Bruxelles - Vendredi 24 avril 2009

« Entretiens communautaires »

8 heures de formation validées !!!

Inscriptions et informations
Délégation des Barreaux de France
Avenue de la Joyeuse Entrée, n°1
1040 Bruxelles
E-mail : dbf@dbfbruxelles.eu
Site : www.dbfbruxelles.eu

DBF Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

VENDREDI 24 AVRIL 2009

« Entretiens Communautaires »

LE DROIT PENAL EUROPEEN

DBF Bruxelles
Délégation des Barreaux de France

Le droit pénal européen se développe chaque jour et l'avocat n'a pas encore pris toute la mesure de la place occupée par ce droit dans des contentieux transfrontaliers de plus en plus nombreux.

Ce séminaire sera l'occasion pour les avocats de mieux appréhender les instruments existants et futurs en matière de droit pénal européen.

Il s'adresse aux avocats pénalistes et d'une façon générale, à tous les avocats ayant vocation à traiter des contentieux concernant des ressortissants européens.

8 heures de formation validées !

9h15 - 9h30 : Propos introductifs
Dominique VOILLEMOT, Président de la DBF

9h30 - 10h30 : Mandat d'arrêt européen
9h30 - 10h00 : Etat des lieux
Loic GUÉRIN, Chef du bureau d'entraide pénale internationale, Ministère de la Justice, DACG

10h00 - 10h30 : Pratique du mandat d'arrêt européen
Vincent ASSELINEAU, Avocat. Expert auprès du comité « Droit pénal » du CCBE

10h30 - 11h00 : Les acteurs de la coopération judiciaire en Europe
(Le réseau judiciaire pénal, Eurojust, les magistrats de liaison)
Frédéric BAAB, Conseiller Justice, Représentation permanente de la France auprès des institutions européennes

11h00 - 11h15 : Pause

11h15 - 11h45 : L'interconnexion des casiers judicaires (la récente décision-cadre) Les échanges d'informations concernant les casiers judiciaires
Claire ROCHETEAU, Conseiller Justice, Représentation permanente de la France auprès des institutions européennes

11h45 - 12h15 : Penal Net - Le futur réseau d'avocats pénalistes en Europe
Julen FERNANDEZ CONTE, Représentant du Barreau espagnol à Bruxelles (coordonnateur du projet Penal Net) *et* Mme la Bâtonnière Sylviane BAKER, chef de projet PenalNet pour le Conseil National des Barreaux

12h30 - 14h00 : Déjeuner

14h00 - 14h30 : Un futur instrument en matière de garanties procédurales
La future résolution en matière d'interprétation et de traduction
Peter CSONKA, Chef d'Unité « Justice pénale » DG Justice, Liberté, Sécurité, Commission européenne

14h30 - 15h00 : La « procédure préjudicielle d'urgence » devant la CJCE
Instrument pour traiter plus rapidement les dossiers relatifs à l'espace de liberté, de sécurité et de justice (entrée en vigueur le 1er mars 2008)
Bernard CHEVALIER, Référendaire à la CJCE

15h00 - 15h15 : Pause

15h15 - 15h45 : Terrorisme et droits fondamentaux : le rôle de l'avocat
Jean-Pierre SPITZER, Avocat. Ancien référendaire à la CJCE

15h45 - 16h15 : Justice pénale : les avancées du Traité de Lisbonne
Emmanuel BARBE, Magistrat, Ministère de la Justice

16h15 - 16h30 : Débats